

WIESVILLER

MOSELLE - FRANCE

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

Dimanche 8 Juin 2025

Parcours 5 et 10 km



Membre de la FFSP N° F 0710
Visa FFSP 2025 57 350 E
Internet : www.ffsp.fr
E-mail : contact@ffsp-fr
[Facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

PARTENAIRES DE LA F.F.S.P.



Agrément ministériel du 20 juin 2006 - Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS



Départ et arrivée / Start - Ziel : Salle polyvalente rue des jardins - 57200 Wiesviller

Horaires / Zeiten : Départ de 7 h. à 14h. - Arrivée limité à 17 h.

Parcours / Strecke : 5 et 10 kilomètres

Participants / Teilnehmer : Ces parcours sont ouverts à tous, les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence du participant : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation
Teilnahmekarte : de participation sans souvenir de 3 € ou une cotisation pour licence famille de
6 € (parents et enfants gratuit jusqu'à 16 ans)

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Die FFSP-Teilnehmerlizenz wird am Start gegen einen Beitrag für die Teilnahme ohne Souvenir von 3 €. Für Eltern und alle ihre Kinder unter 16 Jahren wird eine Familienstartkarte von 6 Euro angeboten. Trägt die Kontrollmarken und berechtigt zu IVV-Stempeln auf den internationalen Karten, die bei der Rückkehr zur Verfügung stehen.

Inscription : Justin MEYER - 56 rue de la Chapelle - 57200 Wiesviller - Tél. +33 (0)7 83 80 34 15

Récompense : Aux groupes de plus de 25 personnes

Assurance : La F.F.S.P. est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
Die F.F.S.P. ist in zivilrechtlicher Haftung durch MAIF versichert.
Die Teilnahme an der Veranstaltung ist Erklärung guter Gesundheit wert.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux contrôles.
Repas servis à l'arrivée à la salle des fêtes

Avis important : Interdiction absolue de fumer, de jeter des papiers et d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Garder la nature propre. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre pas.

Wichtiger Hinweis : *Rauchen und Feuer anzünden auf der Strecke ist verboten sowie Wegwerfen von Papier und Sonstiger Abfälle. Hunde müssen an der Leine gehalten werden. Behaltet die Natur sauber. Danke*

Premiers secours : Assuré par les pompiers

Urgences : 112

LA MARCHÉ AURA LIEU QUELLES QUE SOIENT LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES
SAUF EN CAS D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL OU MUNICIPAL



56, rue Principale • 57200 Woelfling • Tél. 03 87 02 37 01

contact@imprimerie-franck.fr

